



## Résultats de l'orientation des élèves de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire 2024/2025

À la fin de l'année scolaire 2024/2025, une décision d'orientation a été prise pour 5 764 élèves de l'enseignement fondamental. 5 743 élèves ont été orientés vers l'enseignement secondaire. 21 élèves bénéficieront d'un cycle 4 rallongé en 2025/2026.

Les taux d'orientation vers les différents ordres de l'enseignement secondaire restent stables dans la fourchette des fluctuations très légères des dernières années.

Le taux de concordance entre les avis des parents et ceux des enseignants reste très élevé : il s'établit à 99,6%.

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 <sup>e</sup> C (ES classique)	7 <sup>e</sup> G (ES général)	7 <sup>e</sup> P (voie de préparation)	Cycle rallongé
2020/2021	39,9%	47,1%	12,5%	0,5%
2021/2022	39,5%	47,0%	13,2%	0,3%
2022/2023	39,1%	48,3%	12,3%	0,3%
2023/2024	39,9%	46,3%	13,3%	0,5%
2024/2025	40,6%	46,4%	12,6%	0,4%

Tableau 1 : Orientations de 2021 à 2025 vers l'enseignement secondaire

### Orientations des élèves à la fin de l'année scolaire 2024/2025

Des **5 764** élèves orientés à la fin de l'année scolaire 2024/2025,

- 40,6% ont été orientés vers une classe de 7<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire classique (7<sup>e</sup> C) ;
- 46,4% ont été orientés vers une classe de 7<sup>e</sup> de la voie d'orientation de l'enseignement secondaire général (7<sup>e</sup> G) ;
- 12,6% ont été orientés vers la voie de préparation (7<sup>e</sup> P) ;
- 0,4% bénéficieront d'un cycle rallongé en 2025/2026.

5 415 des 5 764 élèves, soit 94%, ont été orientés selon la procédure d'orientation en vigueur au cycle 4. Celle-ci implique largement les parents d'élèves. Le premier échange sur les perspectives d'orientation de l'élève a lieu à la fin du cycle 4.1. À la fin du cycle 4.2, l'enseignant et les parents prennent une décision d'orientation commune. Celle-ci se fonde sur :

- les productions de l'élève recueillies au cours du quatrième cycle qui rendent compte de ses apprentissages ainsi que de ses intérêts et aspirations ;
- les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève ;
- les résultats de l'élève aux épreuves communes organisées au niveau national par le ministère. Elles informent sur les performances de l'élève par rapport à la moyenne nationale et renseignent sur le développement des compétences de l'élève par rapport aux niveaux de compétence attendus à la fin de ce cycle ;
- les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

349 des 5 764 élèves, soit 6%, ont été orientés, en raison de leur retard ou de leur progrès scolaires, vers une classe de 7<sup>e</sup> avant la fin régulière de l'enseignement fondamental. 43 de ces élèves proviennent d'un cycle 3.2,

51 élèves d'un cycle 3 rallongé et 255 élèves d'un cycle 4.1.

Orientations 2024/2025	7 <sup>e</sup> C	7 <sup>e</sup> G	7 <sup>e</sup> P	Cycle rallongé	Total
à la fin du cycle 4.2	2340	2676	378	21	5415
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	3	1	345		349
<b>Total</b>	<b>2343</b>	<b>2677</b>	<b>723</b>	<b>21</b>	<b>5764</b>

Tableau 2 : Orientations en 2025 vers l'enseignement secondaire / cycle 4 rallongé

### Concordances et discordances entre les avis des parents et les décisions d'orientation

Année	Concordance entre avis des parents et décision d'orientation
2020/2021	99,7%
2021/2022	99,5%
2022/2023	99,5%
2023/2024	99,6%
2024/2025	99,6%

Tableau 3 : Évolution des concordances et discordances entre les avis des parents et les décisions d'orientation

En 2024/2025, les décisions d'orientation ont concordé avec l'avis des parents dans 5 743 cas, soit pour 99,6% des 5 764 élèves concernés (tableau 3). Ce taux de concordance très élevé entre les avis des parents et ceux des titulaires souligne l'importance d'un vrai partenariat entre l'école et les parents et le succès d'une participation plus directe des parents à la prise de décision.

		Nombre d'élèves	en %
<b>Concordances</b>	avis des parents et décision d'orientation: 7 <sup>e</sup> C	2342	40,63%
	avis des parents et décision d'orientation: 7 <sup>e</sup> G	2662	46,18%
	avis des parents et décision d'orientation: 7 <sup>e</sup> P	718	12,46%
	cycle rallongé	21	0,36%
<b>Discordances</b>	avis des parents : 7 <sup>e</sup> C ; avis de l'équipe pédagogique: 7 <sup>e</sup> G	16	0,28%
	avis des parents : 7 <sup>e</sup> G ; avis de l'équipe pédagogique: 7 <sup>e</sup> P	5	0,09%
		<b>5 764</b>	<b>100%</b>

Tableau 4 : Concordances et discordances entre les avis des parents et les décisions d'orientation

### Commission d'orientation

La procédure d'orientation prévoit qu'en cas de désaccord entre les parents et l'enseignant, une commission d'orientation prend une décision définitive pour l'orientation de l'élève concerné. Ce fut le cas pour 21 élèves.

Pour 20 de ces élèves, les commissions ont confirmé l'avis d'orientation de l'équipe pédagogique et ont orienté les élèves vers une autre voie pédagogique que celle demandée par les parents. Dans un cas, l'avis d'orientation des parents a été retenu.